

La coccidiose du lapin

(maladie du gros ventre)

La Coccidiose du lapin est une maladie causée par des parasites du foie et de l'intestin, les *coccidies*. C'est pour les éleveurs l'affection la plus redoutable, car elle est très fréquente, souvent mortelle, (surtout pour les jeunes), et elle est contagieuse, au point d'atteindre, quand elle sévit dans une lapinière, presque tous les lapereaux, et d'amener chez eux une mortalité dépassant 50 %.

Jusqu'ici, on négligeait souvent de la traiter ; mais il y a intérêt évident à prendre des mesures contre elle, parce qu'elle est en voie d'extinction, et parce que les lapins sont actuellement d'un prix beaucoup plus élevé, par suite des difficultés du ravitaillement.

La maladie se contracte généralement dans les clapiers, par l'intermédiaire des coccidies qui y sont rejetées chaque jour avec les excréments des malades ; les parasites se développent alors dans le fumier des cages, qui constitue un milieu chaud et humide permettant leur évolution ; puis ils souillent les aliments déposés dans les baraquas, de sorte qu'ils sont ingérés avec eux ; ils vont ensuite envahir le foie et l'intestin.

Le TRAITEMENT comporte trois indications :

I. — Il faut tout d'abord arrêter l'infestation, ce qui est essentiel, car les cas mortels résultent presque toujours de surinfections répétées quotidiennement, dans des clapiers fortement parasités. Pour cela, deux moyens : évacuer aussitôt le local contaminé, et isoler les malades des sains, pour faire cesser la contagion.

II. — Il faut ensuite détruire les parasites, d'une part, chez les lapins, d'autre part, dans les locaux. Pour débarrasser les malades de leurs coccidies, deux médicaments sont spécialement recommandés : le *Thymol* et la *Quinacrine*. Le *Thymol* s'emploie à la dose de 10 à 20 centigrammes par lapin ; on le donne mélangé aux aliments, (une centaine de grammes d'avoine concassée ou de son mouillé), ou mieux sous forme d'huile thymolée au 1/20, (une cuillerée à café par jour, administrée directement, en nature, ou répandue sur 100 gr. de son frisé).

A défaut de *Thymol*, on peut se contenter d'ajouter du thym haché à la nourriture.

La *quinacrine* s'utilise à la dose de 5 centigrammes — soit une cuillerée à café d'une solution de 1 % dans l'eau — donnée directement ou mêlée à du lait.

Quel que soit le médicament choisi, il doit être administré trois fois de suite, à trois jours d'intervalle ; après ces neuf jours de traitement, les animaux seront remis dans leur local, à condition qu'il ait été préalablement désinfecté, comme nous allons le voir.

Il faut enfin distribuer comme boisson du lait de vache, entier ou écrémé. Grâce à ce traitement, on arrive à débarrasser un lapin de ses parasites, mais cela ne suffit pas. Si on laisse persister ceux qui sont répandus dans sa baraque, dès qu'on l'y remettra, il en reprendra de nouveaux, et l'on aurait dépensé inutilement son temps et son argent.

Il est donc indispensable de désinfecter aussi les locaux.

Pour cela, on doit d'abord les nettoyer à fond, enlever tous leurs excréments et litières, puis les laver abondamment à l'eau bouillante, (car une température supérieure à 40° tue les coccidies).

Quand les cages sont mobiles et déplaçables, la désinfection peut s'obtenir plus facilement en les sortant dehors, en été pendant un jour, en hiver pendant une nuit ; la grande chaleur du soleil estival, et le froid des fortes gelées hivernales détruisent les parasites, car ils ne peuvent vivre au-dessous de 10° ni au-dessus de 40°.

III. — Rétablir les malades, qui sont tous plus ou moins anémiés et amaigris.

On y parvient en leur donnant une alimentation reconstituante, à base d'avoine concassée et de son mouillé, contenant, (pour dix lapins), une cuillerée à café par jour, d'un mélange à parties égales de gentiane, quinquina et phosphate de chaux.

Prohiber les fourrages durs, qui irriteraient mécaniquement et même perforeraient l'intestin, déjà enflammé et ramolli.

Tel est le traitement le plus efficace. Mais il ne suffit pas de

guérir les malades, parce que, en élevage contaminé, les animaux restés apparemment sains sont néanmoins presque tous légèrement infectés, trop peu pour en souffrir, mais assez pour rejeter tous les jours des coccidies, qui réensemencent le clapier, et feraient réapparaître l'affection.

C'est pourquoi, dans la lutte anticoccidienne, il faut aussi faire de la prophylaxie, en prenant les mesures suivantes :

1° Supprimer le plus grand nombre possible des parasites rejetés avec les excréments ; dans ce but, il convient, chaque semaine de nettoyer les locaux, (en récoltant les matières fécales et les litières), puis de les désinfecter comme il est dit précédemment.

2° Eviter l'humidité des clapiers, condition nécessaire au développement des coccidies ; les cages doivent être maintenues sèches. Pour cela, deux moyens : employer des planchers surélevés de 5 à 10 centimètres au-dessus du sol, et permettant l'écoulement immédiat de l'urine, soit en les disposant en pente douce, soit en les confectionnant avec du treillage métallique, ou des lattes de bois espacées en claire voie perméable ; renouveler la litière chaque semaine, pour qu'elle n'ait pas le temps de se transformer en fumier.

3° Eviter toute possibilité de contact entre les aliments et les excréments chargés de coccidies. Pour y parvenir, les aliments seront déposés, non sur le sol des cages (où ils seraient souillés par les matières fécales), mais dans un râtelier et une auge. Comme boisson, donner de l'eau pure ou du petit lait aigri, mais dans des ustensiles propres, lavés quotidiennement.

Prohiber les végétaux verts, (herbe, feuilles de choux, etc) suspects d'avoir pu être souillés par du fumier de lapin ; nourrir surtout avec de l'avoine concassée, du son mouillé, des carottes, des betteraves.

4° Séparer les lapereaux de leur mère dès le sevrage, c'est-à-dire à l'âge d'un mois, car les mères, (même non malades), sont fréquemment parasitées, de sorte qu'elles sèment chaque jour des coccidies qui infectent leurs jeunes, plus sensibles et moins résistants qu'elles.

Ce sont les mères qui le plus souvent communiquent la maladie à leur descendance. Une bonne précaution consiste aussi

à les déparasiter avant l'accouchement ; (avec du thymol ou de la quinacrine).

5° Enfin, dans l'élevage du lapin, il est bon d'éviter par principe les grandes agglomérations ; chaque baraque ne devrait pas loger plus de dix animaux ; si l'un d'eux est atteint de coccidiose, le nombre de ceux qu'il contaminera sera d'autant plus réduit qu'il aura eu moins de comparses.

Telles sont les mesures à prendre quand on veut faire disparaître la maladie d'un élevage. Mais elles sont bien compliquées pour les profanes ; aussi feront-ils mieux de consulter leur vétérinaire, plus qualifié qu'eux pour assurer leur application rigoureuse.

Enfin, dans le cas où ce traitement paraîtrait trop difficile à utiliser, les éleveurs auront encore une ressource :

1° Faire clapier net, en livrant immédiatement tous les malades à la consommation, sans leur laisser le temps de maigrir.

2° Désinfecter les locaux ainsi évacués, deux ou trois fois de suite.

3° Ne repeupler qu'avec des animaux indemnes de coccidies. Pour les obtenir, on les achètera dans un élevage où on est sûr que la maladie n'existe pas. Dans l'incertitude, on s'assurera qu'ils sont sains, en les isolant un par un, 48 heures, dans une cage, pour recueillir leurs excréments ; ceux-ci seront envoyés à un vétérinaire, qui en fera l'examen microscopique, lui permettant de reconnaître les lapins infectés et de les éliminer du repeuplement.

M. MAROTEL,
Professeur de Parasitologie
à l'Ecole Nationale vétérinaire
de Lyon.

Avis et Renseignements

Aux familles qui ont un des leurs en Afrique du Nord et aux colonies.

Renseignements pour l'Algérie et le Maroc

C'est, pour l'Algérie, au ministère de l'Intérieur, sous-direction de l'Algérie, à Vichy, et, pour le Maroc, à l'Office du Maroc, hôtel Carlton, à Vichy, que doivent s'adresser les personnes désireuses d'être renseignées sur le sort des leurs qui se trouvent dans ces territoires, et non pas au ministère des Colonies. Cependant, l'Office du Maroc fait

savoir que, pour le moment, il ne possède aucun moyen de communiquer avec le protectorat.

A ceux qui ont des parents aux colonies ou à l'étranger

Le poste émetteur à ondes courtes « La Voix de la France » se charge de diffuser, pour ceux qui ont des parents aux colonies ou à l'étranger, des messages gratuits de 30 mots, adresse comprise, ainsi qu'il suit :

Extrême-Orient, Afrique et Madagascar : un message mensuel ;

Proche-Orient, Antilles, Amérique centrale et Amérique du Sud : deux messages mensuels.

L'Europe et l'Amérique du Nord ne sont pas comprises dans ces possibilités.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc), les intéressés seront prévus par la presse dès qu'il sera possible d'assurer la diffusion de tels messages.

Les intéressés doivent adresser leur correspondance sur carte postale à « La Voix de la France », hôtel Cécil, Vichy.

Interruption des relations postales avec la Tunisie

L'office de la Tunisie avise les personnes intéressées qu'il ne peut, en raison de l'interruption totale des relations postales, donner des nouvelles des familles qui se trouvent en Tunisie. Elles seront avisées dès que les circonstances le permettront.

Réalisez votre rêve...



Grâce à la
LOTIERIE NATIONALE

La Cousine Emilie

par André Rivoyte

Il interrogea :

— Qu'est-ce qu'on peut vous dire ? Que nous faisons la fête ?.. Que nous amenons des personnes bruyantes !..

Elle l'écoutait, sans l'interrompre. Il se décida :

— Evidemment... Elles sont gentilles... On peut les montrer.. Elle approuva gaiement :

— Tu as bien raison.

Elle l'avait mis en confiance.

— Avec nous, elles font ce qu'elles veulent. La semaine, elles sont enfermées ; elles bâtissent des chapeaux ou des robes.. Ça les change un peu, tout un jour au grand air ! Alors, quelquefois, elles sont déchaînées..

Il les excusait doucement, avec une légèreté attendrie ; et il parlait d'elles comme de petits êtres gracieux et sans importance, comme on parle des enfants quand ils ne sont pas là.

Mademoiselle Emilie s'inquiéta :

— Vous n'êtes pas trop méchants, au moins ?

— Pourquoi faire ? On les aime bien ; elles aiment le ba-

teau, le vin qui mousse, la vie d'auberge ; on peut s'entendre : on leur offre tout ça pour leur dimanche... et on ne ramène pas trop souvent la même.

Elle lui dit bien en face :

— Tu ne t'ennuies pas.

Il y avait dans ses yeux, dans tout son visage, plus que de l'indulgence, une réelle joie. Elle imaginait, à travers les paroles de Georges, toute la vie facile qu'il lui contait. Ces parties de bateau, de gaieté et d'amour s'évoquaient pour elle en de jolis tableaux où rien ne la choquait. Elle avait pour Georges, depuis longtemps, une sympathie qu'il ne soupçonnait pas, et justement pour cette folie de ses dimanches. Elle se disait que c'est beau d'être ainsi amoureux et jeune, de toutes ses forces, de tout son cœur.

Elle ne voyait que des gestes charmants, n'entendait que des mots discrets, les seuls qu'elle connût. Et elle trouvait cela très bien.

La visite de Georges la touchait d'autant plus.

— Et dire que tu as quitté les autres pour une vieille comme moi !.. Tu vois, je suis contente ; mais je ne t'en voulais pas de m'oublier.. je me disais toujours : « Il est jeune, les heures passent vite » ; je pensais un peu à ton plaisir, et c'était quelque chose dans ma journée... Par exemple, la semaine, il y a des moments où je te sens loin. J'ai beau me dire que tu es plus sage à Paris... je suis plus tranquille... mais je suis plus seule. Et puis, ton bureau, c'est moins gai !

Georges répondit négligemment :

— C'est un autre genre.

— Oui, fais le modeste ! J'ai causé de toi avec ta mère.

Il haussa les épaules :

— Est-ce qu'elle sait ?..

— Elle est fière de toi.

— Allons, tant mieux !

Georges parlait toujours de sa mère comme il lui parlait à elle-même, avec brusquerie. Au fond, il l'adorait.

— Elle n'aime pas beaucoup mes dimanches, la pauvre femme !

— Elle ne te voit pas, ce jour-là.

— Je suis sûr qu'elle vous pose des questions ?

— Non, elle m'explique ses craintes, et je la rassure... Naturellement, je garde pour moi ce que je t'ai dit... Tu fais ce que

tu veux à la Varenne... Moi, je ne sais pas ce que tu lui racontes.

Et elle ajouta, presque timidement :

— Elle ne comprendrait pas.

Georges remercia, d'une inflexion plus douce :

— C'est gentil d'avoir deviné ça.

Vraiment, cette vieille cousine lui plaisait. Il avait l'impression de l'avoir découverte : il ne regrettrait pas sa journée. Elle s'oubliait pour vous parler des autres ; on sentait qu'elle les aimait tous, qu'elle les avait toujours aimés. Elle ne réclamait rien pour elle.

Il conclut en lui-même :

« Elle est délicieuse. »

Et il se leva.

Elle n'essaya pas de le retenir. Elle dit seulement :

— Mais je ne t'ai rien offert ! Elle s'empressait :

— Je n'ai pas grand chose.. Un doigt de malaga et deux biscuits, veux-tu ?

Elle ouvrait déjà un placard.

— Non, une autre fois.

— Tu crois que tu reviendras

— Bien sûr !

— Nous verrons ça.

Elle l'accompagna jusqu'au palier et elle lui faisait des recommandations interminables, pour retarder l'adieu.

La porte de la cuisine était ouverte... La petite bonne lisait

dans un coin... Il entra :

— Vous n'avez plus peur !

Elle dit, toute rouge :

— Oh ! non, monsieur !

Mademoiselle Emilie, au bord

des marches, le regardait descendre l'escalier. Elle prévenait :

— Il y en a une qui branle un peu.

Dans la rue, il leva la tête. Elle avait couru à la fenêtre. Il promit encore :

— A bientôt !

Il se retourna pour lui sourire. Avec son mouchoir elle lui faisait signe.

Il ne revint pas de deux ou trois dimanches. Puis, un jour, il se décida. Il avait gardé de sa première visite un souvenir exquis et imprévu. Mais peut-être le charme de la vieille fille et du vieux salon était-il de ceux qui blasent vite ; et Georges craignait d'avoir épuisé en une fois toute la douceur qu'il y pouvait sentir. Peut-être avait-il goûté uniquement le premier contraste de cette heure intime et calme avec ses après-midi ordinaires de gaieté tapageuse. Il venait maintenant sans surprise. Il risquait une déception...

Au coup de sonnette, toutes deux accoururent, la petite bonne, de la cuisine, et la vieille demoiselle, du salon. Ce fut une vraie joie qui le gagna tout de suite.

(à suivre)

Dans nos V

Il n'est nullement o
de supprimer l'abate
ni même de modifi
son régime actuel

Le ministre secrétaire
riculture et au Ravit
en garde les agricul
bruit mis en circulat
régions selon lequ
ment avait décidé d
régime de l'abatage fa
tembre prochain et l
non encore abattues se
tonnées après cette dat
Emus par ces rumeur
ne reposent sur rien, n
duteurs sacrifient à
les animaux qui n'ont
teint leur plein dévelop
vant eux-mêmes et priv
coup, la collectivité d'
tant supplément de no
Qu'on le sache bien
question d'apporter d
ou régime en vigueur
cerne l'abatage familial

La livraison au re
des impositions en

Une vérification des
naux fait nettement
s'en faut que les impo
soient partout satisfait
Il y a donc lieu de r
faillants qu'ils s'expos
infliger une amende c
fois la valeur des prod
La ponte, il est vrai
à cette époque de l'an
en étant de bonne ve
éleveurs, se trouvent
dans l'impossibilité ma
face à leurs obligation
Eu égard à cet état
prêts — celui de l
exemple — ont décidé
leurs remettaient au
pour une douzaine d'
une pièce (volaille
poids minimum de 1
ducteur était dans l'
compléter son imposi
la remise de volailles
serait sanctionné en
la différence entre so
les remises qu'il aura
oufs soit en volailles
il est précisé que, s
tités remises entre le

L'Assemblée I

Dimanche derni
lité-Maternelle a
semblée générale
l'Hôtel de la
Commerce.

Après une allc
Joseph Silvestre s
torités présentes,
lier M. Jallès, ma
adjoints, M. le do
M. François V
dent de la Char
merce, et démor
poursuivi depuis
cette œuvre en f
milles, M. le doct
fut le fondateur
de la Mutualité M
posa en quelques
fort soutenu mer
tuité Maternelle
population, la m
tite et la mort-na
M. Jean Jacq
fit la lecture du
rapport témoigne
té bienfaisante d
qui en des temps
me ceux que no
plus encore que
sur la mère et l
A son tour, le
Jules Ramet, fai
les chiffres de
sont satisfaisants
sont de 177.857 f
les dépenses atte
fre de 125.150 fr.
tal en caisse, c
505.937 fr. 80 pas
80, à la suite d'ur
et anonyme de
M. Lesœur dc
ture de la liste
familles nombre
dre, des méda
aux mères de
çaises.

LE PALI
Arrondissement

PRIX RESERVES
DE L'INDUSTRIE E

Priz de 1.000 fr
maçon à Chasse ; A
leur à Chasse ; G
gérant de coopérati
dré ; Broulier Anc
Bougé-Chambalud ; I
directeur Société La
Côte-Saint-André ; C
vrieur d'usine, Salai